



**Parlement francophone bruxellois**  
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission du Budget, de l'Administration,  
des Relations internationales et des Compétences résiduelles

---

**Bulletin des travaux**

**Lundi 29 novembre 2010**

La commission s'est réunie à 14 h 00 sous la présidence de Mme Julie de Grootte, présidente.

**1. Projet de décret ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2010**

30 (2010-2011) n° 1

**Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2010**

30 (2010-2011) n° 2

**Projet de règlement ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2010**

30 (2010-2011) n° 3

**Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2010**

30 (2010-2011) n° 4

**Projet de décret contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2011**

31 (2010-2011) n° 1

**Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2011**

31 (2010-2011) n° 2

**Projet de règlement contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2011**

31 (2010-2011) n° 3

**Projet de règlement contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2011**

31 (2010-2011) n° 4

**Rapporteur** : M. Eric Tomas

- La commission a reçu les avis des commissions permanentes chargées d'examiner les projets pour ce qui concernait leurs compétences propres.
- La commission a procédé à l'examen et au vote des projets.
  - *Projet de décret ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2010 - 30 (2010-2011) n° 1*
    - L'article premier est adopté à l'unanimité des 11 membres présents
    - L'amendement n° 5 du Collège est adopté par 8 voix pour et 3 abstentions. L'article 2 tel qu'amendé est adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.
    - L'article 3 est adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.
    - Le tableau annexé tel qu'amendé est adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.
    - L'ensemble du projet de décret est adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
  - *Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2010 - 30 (2010-2011) n° 2*
    - L'article premier est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
    - Les articles 2 à 10 sont adoptés par 8 voix pour et 3 voix contre.
    - L'amendement n° 1 du Collège est adopté par 8 voix pour et 3 voix contre. Le tableau annexé tel qu'amendé est adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
    - L'amendement n° 3 du Collège est adopté par 8 voix pour et 3 voix contre. L'annexe telle qu'amendée est adoptée par 8 voix pour et 3 voix contre.
    - Les autres annexes sont adoptées par 8 voix pour et 3 voix contre.
    - L'ensemble du projet de décret est adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.

- *Projet de règlement ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2010 - 30 (2010-2011) n° 3*
  - L'article premier est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
  - Les articles 2 et 3 sont adoptés par 8 voix pour et 3 voix contre.
  - Le tableau annexé est adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
  - L'ensemble du projet de règlement est adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
  
- *Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2010 - 30 (2010-2011) n° 4*
  - L'article premier est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
  - Les articles 2 et 3 sont adoptés par 8 voix pour et 3 voix contre.
  - Le tableau annexé est adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
  - L'ensemble du projet de règlement est adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
  
- *Projet de décret contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2011 - 31 (2010-2011) n° 1*
  - L'article premier est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
  - Les articles 2 à 5 sont adoptés par 8 voix pour et 3 voix contre.
  - Le tableau annexé est adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
  - L'ensemble du projet de décret est adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
  
- *Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2011 - 31 (2010-2011) n° 2*
  - L'article premier est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
  - Les articles 2 à 21 sont adoptés par 8 voix pour et 3 voix contre.
  - L'amendement n° 2 du Collège est adopté par 8 voix pour et 3 voix contre. Le tableau annexé tel qu'amendé est adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
  - L'amendement n° 4 du Collège est adopté par 8 voix pour et 3 voix contre. L'annexe telle qu'amendée est adoptée par 8 voix pour et 3 voix contre.
  - Les autres annexes sont adoptées par 8 voix pour et 3 voix contre.
  - L'ensemble du projet de décret est adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
  
- *Projet de règlement contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2011 - 31 (2010-2011) n° 3*
  - L'article premier est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
  - Les articles 2 à 5 sont adoptés par 8 voix pour et 3 voix contre.
  - Le tableau annexé est adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
  - L'ensemble du projet de règlement est adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.

- *Projet de règlement contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2011 - 31 (2010-2011) n° 4*
  - L'article premier est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
  - Les articles 2 à 9 sont adoptés par 8 voix pour et 3 voix contre.
  - Le tableau annexé est adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
  - L'ensemble du projet de règlement est adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
- La commission procédera à la lecture et à l'approbation du rapport lors de sa prochaine réunion.

**Prochaine réunion** : vendredi 3 décembre 2010 à 9 h 30, sur convocation.

**Membres présents** : M. Aziz Albishari, Mme Dominique Braeckman (supplée M. Vincent Lurquin), M. Michel Colson, Mmes Julie de Grootte (présidente), Nadia El Yousfi (remplace M. Rudi Vervoort), Anne Herscovici, Anne-Sylvie Mouzon, MM. Philippe Pivin, Joël Riguelle, Mme Françoise Schepmans, M. Eric Tomas.

**Membres absents** : MM. Emmanuel De Bock, Vincent Lurquin (suppléé), Rudi Vervoort (remplacé).

**Etait également présente à la réunion** : Mme Caroline Désir (députée).